

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 5 novembre 2024 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 30 octobre 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes Lapalun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Monique BOTTINI

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 69

Etaient présents : 50 (dont 2 suppléants)

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Lionel FOUGERAS - Christian THIRIOT - François GROSS - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Lionel ESTEVE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alan PUSTOCH - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Muriel BREDY - Marie-Noelle ARMAND - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alain NICOLAS - Gérard NELH (suppléant) - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 30

Gines ACHAT - Rémy CLEMENT - Sébastien ROUSTAN - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Christian CORNILLAC - Laurent KLEIN - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Martine BERGER-SABATIER - Didier ROUSSELLE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Didier GIREN - Marc BOMPARD - Véronique CHAUVET - Jean-Claude GRAS - Gérard PEZ - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON

Excusés ayant donné pouvoir : 19

Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - Philippe CAHN a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Yoann GRONCHI a donné pouvoir à Denis CONIL - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain FRACHINOUS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Christian CARRERE - Roland PEYRON a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Pierre COMBES a donné pouvoir à Thierry DAYRE - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Florence BOUNIN - Odile PILOZ a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Christian TEULADE a donné pouvoir à Monique BOTTINI - Alain MONGE a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Michel GREGOIRE - Jean-Louis NICOLAS a donné pouvoir à José FERNANDES - Jean GARCIA a donné pouvoir à Claude CHAMBON - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Philippe LEDESERT - Claude BAS a donné pouvoir à Eric RICHARD - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Claude SOMAGLINO

Politique territoriale Petite Enfance - Social

Rapporteur : Pascale ROCHAS

Petite Enfance

219-2024 Micro-crèche de Séderon : travaux de mise aux normes – aménagement – équipement

Considérant que la CCBDP s'est dotée de la compétence Action Sociale d'intérêt communautaire et coordonne l'ensemble de l'accueil de la Petite Enfance et de l'Enfance Jeunesse sur son territoire ;

Considérant qu'après un travail d'étude et d'analyse des besoins du territoire des Hautes Baronnies menée depuis 2021, le Conseil communautaire a approuvé l'ouverture d'une micro-crèche à Séderon lors de la délibération du 30 avril 2024 ;

Considérant que la micro-crèche est située dans un logement loué à DAH sur la commune de Séderon ;

Considérant que l'établissement doit répondre aux normes en application de l'arrêté d'août 2021 créant référentiel national relatif aux établissements d'accueil du jeune enfant ;

Considérant qu'un soutien financier de la CAF, dans le cadre de la politique d'action sociale, participe à hauteur de 80 % aux projets d'investissements ;

Il est proposé à l'assemblée délibérante la validation du budget prévu pour les travaux de la micro-crèche de Séderon et la demande de financement auprès de la CAF s'y rattachant :

DÉPENSES		RECETTES	
TYPE	MONTANT TTC	TYPE	MONTANT
Travaux	43 334,22 €		
Diagnostic	750,00 €	Autofinancement	7 222,27 €
Reconstruction	756,00 €	CAF Subvention	28 889,08 €
Réaménagement	420,00 €		
Contrôle technique	3 840,00 €		
Electricité	13 494,78 €		
Sol souple	4 596,00 €		
Peinture	5 430,42 €		
Défibrillateur	1 447,02 €		
Estimation plomberie	2 400,00 €		
Estimation menuiserie	10 200,00 €		
Mobilier	11 650,66 €		
Mobilier équipement	8 470,16 €	Autofinancement	1 941,78 €
Electroménagers	3 180,50 €	CAF Subvention	7 767,11 €
		TVA	9 164,64 €
TOTAL DÉPENSES	54 984,88 €	TOTAL RECETTES	54 984,88 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 69

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER le budget prévisionnel pour les travaux de mise aux normes – aménagement – équipement pour la micro-crèche de Séderon ;

D'AUTORISER le Président à solliciter les subventions auprès de la CAF de la Drôme ;

D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 19/11/2024

Mise en ligne le : 20/11/2024

Ampliation à :

La Secrétaire de séance,
Monique BOTTINI

